

MUNICIPALITÉS
Cap-Chat, Sainte-Anne-des-Monts, La Martre, Marsoui, Rivière-à-Claude, Mont-Saint-Pierre, Saint-Maxime-du-Mont-Louis,
Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine et les TNO de la MRC



PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, tenue le neuvième jour de décembre deux-mille-vingt-cinq, à 19 h 00, à la salle de conférences du centre administratif de la MRC de La Haute-Gaspésie, situé au 464, boulevard Sainte-Anne Ouest, à Sainte-Anne-des-Monts.

RÉSOLUTION NUMÉRO 12772-12-2025 TNO

Adoption du règlement numéro 2025-434 TNO *Règlement pour l'adoption du budget 2026 des TNO de la MRC de La Haute-Gaspésie*

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, le règlement numéro 2025-434 TNO intitulé *Règlement pour l'adoption du budget 2026 des TNO de la MRC de La Haute-Gaspésie* a été transmis aux membres du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, plus de deux jours juridiques avant la séance ;

CONSIDÉRANT QU'au début de la séance des copies du projet de ce règlement ont été mises à la disposition du public ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

CONSIDÉRANT QUE dans ce cas une lecture du règlement n'est pas nécessaire, cependant le préfet mentionne l'objet de celui-ci et sa portée ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME RENÉE GASSE ET RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE, SIÉGEANT POUR L'ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS, approuve le règlement numéro 2025-434 TNO intitulé *Règlement pour l'adoption du budget 2026 des TNO de la MRC de La Haute-Gaspésie*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(S) SYLVAIN TANGUAY, PRÉFET
(S) MARYSE LÉTOURNEAU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

*Copie certifiée conforme
(Sous réserve de son approbation)
À Sainte-Anne-des-Monts
Ce 1^{er} jour de décembre 2025*

La directrice générale et greffière-trésorière,


Maryse Létourneau

Destinataire (s) : - M. Jérôme Emond, directeur des ressources financières et greffier-trésorier adjoint, MRC HG

c.c. - Mme Maryse Létourneau, directrice générale et greffière-très., MRC HG
- M. Sylvain Tanguay, préfet, MRC HG
- M. Jean-Simon Vigneault, directeur général adjoint, MRC HG



PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, tenue le neuvième jour de décembre deux-mille-vingt-cinq, à 19 h 00, à la salle de conférences du centre administratif de la MRC de La Haute-Gaspésie, situé au 464, boulevard Sainte-Anne Ouest, à Sainte-Anne-des-Monts.

RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-434 TNO

Règlement pour l'adoption du budget 2026 des TNO de la MRC de La Haute-Gaspésie

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, le 26 novembre 2025, il fut donné un avis de motion pour l'adoption du règlement numéro 2025-434 TNO intitulé *Règlement pour l'adoption du budget 2026 des TNO de la MRC de La Haute-Gaspésie* ;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 12772-12-2025 TNO intitulée *Adoption du règlement numéro 2025-434 TNO Règlement pour l'adoption du budget 2026 des TNO de la MRC de La Haute-Gaspésie* ;

CONSIDÉRANT QUE les revenus anticipés des territoires non organisés de la MRC, pour l'année 2026, sont de 625 211,00 \$ et que les dépenses prévues pour cette période sont de 625 211,00 \$ répartis comme suit :

Revenus:

Revenu de taxes	373 727 \$
Compensation tenant lieu de taxes	83 054 \$
Autres revenus de source locale	92 068 \$
Transferts conditionnels et inconditionnels	76 362 \$

Total des revenus 625 211 \$

Dépenses:

Administration générale et urbanisme	270 545 \$
Sécurité publique	107 082 \$
Réseau routier	152 200 \$
Transport	2 620 \$
Matières résiduelles	46 485 \$
Aménagement et développement	22 470 \$
Loisirs et culture	23 809 \$

Total des dépenses 625 211 \$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME ANNIE BÉLANGER ET RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE, SIÉGEANT POUR L'ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS, statue et ordonne que le règlement portant le numéro 2025-434 TNO soit et est, par la présente, adopté pour décréter ce qui suit :

ARTICLE 1: ADOPTION

Que le budget 2026 pour les territoires non organisés de la MRC de La Haute-Gaspésie soit adopté, tel que présenté, avec les revenus et les dépenses.

ARTICLE 2 : DÉPÔT

Qu'une copie dudit budget soit déposée en annexe au livre des délibérations sous la cote A-586.

ARTICLE 3: PUBLICATION

Qu'un résumé du budget soit affiché sur le site Web de la MRC de La Haute-Gaspésie.

ARTICLE 4: ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À SAINTE-ANNE-DES-MONTS, CE NEUVIÈME JOUR DE DÉCEMBRE DEUX-MILLE-VINGT-CINQ.

(S) SYLVAIN TANGUAY, PRÉFET
(S) MARYSE LÉTOURNEAU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE


*Copie certifiée conforme
(Sous réserve de son approbation)
À Sainte-Anne-des-Monts
Ce 11^e jour de décembre 2025*

Le préfet,



Sylvain Tanguay

La directrice générale et greffière-trésorière,



Maryse Létourneau

Destinataire (s) : - M. Jérôme Emond, directeur des ressources financières et greffier-trésorier adjoint, MRC HG

c.c. - Mme Maryse Létourneau, directrice générale et greffière-très., MRC HG
- M. Sylvain Tanguay, préfet, MRC HG
- M. Jean-Simon Vigneault, directeur général adjoint, MRC HG

PERIODE: DE 2025-01 A 2025-12
REVENUS

DATE: DU 01-01-2025 AU 31-12-2025

		BUDGET 2025	BUDGET 2026
01 00000	REVENUS		
01 21000	TAXES		
01 21100	SUR LA VALEUR FONCIÈRE	339,592-	311,727-
01 21200	SUR UNE AUTRE BASE	61,700-	62,000-
01 21000	TOTAL TAXES	401,292-	373,727-
01 22000	COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	71,920-	83,054-
01 23000	SERVICES RENDUS		
01 23100	SERVICES RENDUS AUX ORG. MUNICIPAUX	750-	868-
01 23000	TOTAL SERVICES RENDUS	750-	868-
01 24000	IMPOSITION DE DROITS	51,000-	31,000-
01 26000	AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	11,500-	14,200-
01 27000	AUTRES REVENUS	42,000-	46,000-
01 30000	TRANSFERTS		
01 37000	TRANSFERTS DE DROIT	52,696-	64,462-
01 38000	AUTRES TRANSFERTS	11,900-	11,900-
01 30000	TOTAL TRANSFERTS	64,596-	76,362-
01 00000	TOTAL REVENUS	643,058-	625,211-

PERIODE: DE 2025-01 A 2025-12
CHARGES

DATE: DU 01-01-2025 AU 31-12-2025

		BUDGET 2025	BUDGET 2026
02 00000	CHARGES		
02 10000	ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
02 11000	CONSEIL DES MAIRES	46,750	47,450
02 12000	GREFFE ET APPLICATION DE LA LOI	31,715	30,215
02 13000	GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE	67,550	70,600
02 14000	ÉLECTIONS	2,000	164
02 15000	ÉVALUATION	23,000	25,000
02 19000	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	95,471	97,116
02 10000	TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE	266,486	270,545
02 20000	SÉCURITÉ PUBLIQUE		
02 21000	POLICE	29,838	29,434
02 22000	SÉCURITÉ INCENDIE	53,017	55,148
02 23000	SÉCURITÉ CIVILE	7,500	7,500
02 29000	AUTRES	15,000	15,000
02 20000	TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE	105,355	107,082
02 30000	TRANSPORT		
02 31000	RÉSEAU ROUTIER		
02 32000	VOIRIE MUNICIPALE	112,200	92,200
02 33000	ENLÈVEMENT DE LA NEIGE	57,701	52,000
02 34000	ÉCLAIRAGE DES RUES	7,000	8,000
02 31000	TOTAL RÉSEAU ROUTIER	176,901	152,200
02 36000	TRANSPORT COLLECTIF	1,950	2,620
02 30000	TOTAL TRANSPORT	178,851	154,820
02 40000	HYGIÈNE DU MILIEU		

PERIODE: DE 2025-01 A 2025-12
HYGIÈNE DU MILIEU

DATE: DU 01-01-2025 AU 31-12-2025

		BUDGET 2025	BUDGET 2026
02 45000	MATIÈRES RÉSIDUELLES	47,043	46,485
02 40000	TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU	47,043	46,485
02 60000	AMÉNAGEMENT, URBANISME, DÉVELOPPEMENT		
02 61000	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE	20,282	20,361
02 62000	PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	2,048	2,109
02 60000	TOTAL AMÉNAGEMENT, URBANISME, DÉVELO	22,330	22,470
02 70000	LOISIRS ET CULTURE		
02 70100	ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES		
02 70120	CENTRES COMMUNAUTAIRES	5,900	5,700
02 70130	PATINOIRES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES	2,700	2,700
02 70190	AUTRES	14,393	15,409
02 70100	TOTAL ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	22,993	23,809
02 70000	TOTAL LOISIRS ET CULTURE	22,993	23,809
02 00000	TOTAL CHARGES	643,058	625,211